

SÉANCE DU 16 MARS 2015

Présents : ROUGEOT Pierre-Jean - FIS Catherine - RAMEYE Joëlle - BARON Olivier - BOYER Coralie - BOYER Stéphane - GILLOTEAU Évelyne - LABONNE Serge - MULLER Véronique - ORCIERE Marc - PETER Sophie - ROCHÉTEAU Françoise.

Absents représentés : GHORRA Nicolas - DELAVAUULT Yannick

Absents excusés : SÉGALAS Yvan.

Secrétaire de séance : MULLER Véronique.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

Monsieur le Maire présente les bilans financiers 2014 de la Commune, des services de l'eau et de l'assainissement, et du budget Animation, comme suit :

	Commune	Eau	Assainissement
FONCTIONNEMENT			
➤ Recettes	1 503 374,01	10 099,37	184 022,57
➤ Dépenses	1 189 639,11	0	74 117,79
➤ Excédent	313 734,90	10 099,37	109 904,78
➤ Déficit			
INVESTISSEMENT			
➤ Recettes	335 678,18	0,00	38 522,13
➤ Dépenses	268 900,62	9 741,67	35 545,48
➤ Excédent	66 777,56		2 976,65
➤ Déficit		9 741,67	
AFFECTATION RESULTATS	0	0	0
RESULTATS SANS AFFECTATION	313 734,90	10 099,37	109 904,78

Il demande de voter les CA 2014. Le Conseil adopte réalisations et affectations, et vote à l'unanimité.

COMPTES DE GESTION DU TRÉSORIER

Maire présente les comptes de gestion 2014 de Mme la Trésorière, le Conseil adopte et mandate le Maire.

VOTE DES TAUX DES TAXES

Maire propose de modifier le taux des 3 taxes pour 2015, en laissant les taux inchangés :

TAXES	BASES 2015	TAUX VOTES	MONTANT
Taxe Habitation	1 840 000	14,04 %	258 336
Taxe Foncier Bâti	1 127 000	23,83 %	268 564
Taxe Foncier Non Bâti	79 200	73,56 %	58 260
TOTAL			585 160

Le Conseil adopte à l'unanimité.

TARIFS PUBLICS 2015

Monsieur le Maire présente au Conseil les montants des tarifs comme suit :

Libellés	Tarifs 2014	Vote 2015
Heure Camion	35	35
Heure Tracto-pelle	60	60
Photocopie	0,15	0,15
Place	1,50	1,50
Publication	1,50	1,50
Repas Cantine	3,30	3,30
Concession Cimetière perpétuité	1.284	1.284
Concession cimetière 50 ans	642	642
Concession Columbarium	252	252

Le Conseil adopte.

LOCATION

Location immeubles : Monsieur le Maire rappelle au Conseil les conditions de location actuelles des trois locaux communaux, comme suit - montant annuel - :

- Local > 13, avenue Georges Guynemer (Cabinet Médical médecin) (292,50 x 3) + (295,13 x 9)..... 3.533,67
- Local > 13, avenue Georges Guynemer (Cabinet Médical Kinésithérapeute)..... 3.533,67
- Local > 3, boulevard Émile Zola (Bureaux Médecine Préventive Professionnelle) 5.827,40

Monsieur le Maire indique que l'indice de référence des loyers 3ème trimestre augmente de 0,47% (124,66 à 125,24) :

- Local > 13, avenue Georges Guynemer (Cabinet Médical médecin) (295,13 x 3) + (296,52 x 9)..... 3.554,07
- Local > 13, avenue Georges Guynemer (Cabinet Médical Kinésithérapeute)..... 3.554,07
- Local > 3, boulevard Émile Zola (Bureaux Médecine Préventive Professionnelle) 5.854,79

Monsieur le Maire invite l'Assemblée Communale à délibérer.

Le Conseil adopte.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Maire présente la délibération du 12 février décidant d'étendre les compétences de la Communauté de Communes à la « mise en oeuvre du contrat de rivière orb et notamment coordination, animation, information, facilitation et conseil dans les domaines de la gestion équilibrée et durable de la ressource, de la prévention des inondations, de la préservation et de la gestion des zones humides dans le bassin versant orb et libron ». Débat. CM adopte à l'unanimité.

Mutualisation : Monsieur le Maire fait le point sur les différentes pistes de mutualisation évoquées lors de la remise du rapport de schéma de mutualisation. Monsieur le Maire évoque les sujets de l'urbanisme, de la police municipale, de l'animation, de la voirie et des espaces verts. Il indique que des éléments plus concrets seront présentés prochainement au conseil municipal. A suivre.

Commission culture : Madame GILLOTEAU fait le point sur la commission culture, le bilan de l'année 2014-2015 et les prévisions 2015-2016.

REUNION DE QUARTIER

Monsieur le Maire indique que la réunion à la ZAC du belvédère s'est bien déroulée. Il propose une prochaine réunion le lundi 23 mars prochain.

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Elections départementales : Monsieur le Maire rappelle la tenue des élections et organise les permanences.
- 2) Mutuelle : Monsieur le Maire présente les éléments de la proposition reçue. Il indique qu'une réunion publique sera organisée le 8 avril, de 18h à 19h30 pour les particuliers et de 20h à 21h pour les professionnels. Deux permanences seront également assurées les mardi 14 et jeudi 16 afin de rencontrer les personnes intéressées et de comparer leur offre.
- 3) Subventions associations : 62 € gr défenses organismes nuisibles et 900 € pour culture et joie (400 € de subvention de fonctionnement + 500 € pour l'achat du terrain à côté de la chapelle. CM adopte à l'unanimité.
- 4) Bâtiments communaux : Monsieur le Maire présente un devis de 2.349 €HT pour la création d'un solin à la bergerie. CM adopte à l'unanimité. Monsieur le Maire présente un autre devis pour la réfection de la toiture de la salle des fêtes : compte tenu du montant, une consultation va être lancée. A suivre.